

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**

**ÉCOLE INSTITUTIONNELLE DE BERRY**

**PROCÈS-VERBAL**

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents  
de l'école de Berry  
tenue le mardi 15 septembre 2011 à 19 heures  
dans la classe de 2<sup>e</sup> cycle  
située au 271, route 399

**SONT PRÉSENTS:**

M<sup>me</sup> Karine Roy  
M<sup>me</sup> Mélanie Quévillon  
M<sup>me</sup> Dany Rouillard  
M<sup>me</sup> Linda Tessier  
M<sup>me</sup> Sonia Beauchemin  
M<sup>me</sup> Nadine St-Laurent  
M<sup>me</sup> Bianca Domingue  
M<sup>me</sup> Dominique Doré  
M<sup>me</sup> Chantal Kelly  
M. Dominic Dupras  
M<sup>me</sup> Élisabeth Gagnon  
M. Gino Thivierge  
M<sup>me</sup> Caroline Tessier

M<sup>me</sup> Mélanie Doré, enseignante  
M<sup>me</sup> Caroline Fradette, enseignante  
M<sup>me</sup> Dominique Vachon, enseignante  
M. Éric Forget, enseignant  
M. Andrick Lacroix, enseignant  
M<sup>me</sup> Annie St-Julien, directrice

**1. OUVERTURE DE  
L'ASSEMBLÉE**

M<sup>me</sup> Annie St-Julien préside l'assemblée et souhaite la  
bienvenue à tous.

M<sup>me</sup> Annie St-Julien agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**2. LECTURE ET  
ADOPTION DE L'ORDRE  
DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Dominique Doré,

QUE l'ordre du jour de cette réunion  
soit et est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL DE LA  
RÉUNION DU 2010-09-14**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Linda Tessier,

QUE le procès-verbal de la réunion du  
2010-09-14 soit et est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

**4. BUTS DE  
L'ASSEMBLÉE**

M<sup>me</sup> Annie St-Julien explique les buts de l'assemblée  
générale aux personnes présentes.

**5. RAPPORT ANNUEL  
2010-2011**

M<sup>mes</sup> Annie St-Julien et Caroline Tessier font lecture du  
rapport annuel 2010-2011 à l'assemblée.

**6. INFORMATION SUR LA  
PROCÉDURE D'ÉLECTION**

M<sup>me</sup> Annie St-Julien explique que l'assemblée doit procéder  
à l'élection de parents afin de combler les postes  
disponibles au sein du conseil d'établissement, soit ceux de  
M. Denis Baribeau et M<sup>me</sup> Linda Tessier, en plus de  
comblé le poste de M<sup>me</sup> Caroline Tessier pour l'année en  
cours.

Elle explique ensuite les modalités d'élection. Les  
personnes intéressées sont invitées à soumettre leur  
candidature.

**7. ÉLECTION DE DEUX  
PARENTS AU C.E.**

M<sup>me</sup> Mélanie Doré propose M<sup>me</sup> Mélanie Quévillon qui  
accepte.

M<sup>me</sup> Dominique Vachon propose M<sup>me</sup> Bianca Domingue qui  
refuse.

M<sup>me</sup> Linda Tessier soumet sa candidature.

M<sup>me</sup> Linda Tessier propose M<sup>me</sup> Sonia Beauchemin pour le  
remplacement de M<sup>me</sup> Caroline Tessier. M<sup>me</sup> Sonia  
Beauchemin accepte.

M<sup>me</sup> Mélanie Doré propose la fermeture de la période de  
mise en candidature.

M<sup>mes</sup> Mélanie Quévillon et Linda Tessier sont déclarées  
élues au conseil d'établissement.

M<sup>me</sup> Sonia Beauchemin assumera le remplacement de  
M<sup>me</sup> Caroline Tessier.

**8. ÉLECTION D'UN  
REPRÉSENTANT ET D'UN  
SUBSTITUT AU COMITÉ  
DE PARENTS**

M<sup>me</sup> Linda Tessier propose de remettre à la première rencontre du C.E. l'élection d'un représentant et d'un substitut au Comité de parents.

**9. ORGANISME DE  
PARTICIPATION DES  
PARENTS**

M<sup>me</sup> Annie St-Julien explique le rôle de l'OPP à l'assemblée.

M<sup>me</sup> Linda Tessier suggère de ne pas former d'OPP pour la présente année.

IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

DE NE PAS former d'organisme de participation des parents pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE.

**10. SUIVI AU PROJET  
D'AMÉNAGEMENT DE LA  
COUR D'ÉCOLE**

M<sup>me</sup> Annie St-Julien informe l'assemblée des développements au projet d'aménagement de la cour d'école.

**11. DATE DE LA  
PREMIÈRE RENCONTRE  
DU C. E.**

M<sup>me</sup> Annie St-Julien discute avec les membres et il est décidé d'attendre à la fin de l'assemblée générale, pour le choix d'une date de la première rencontre du conseil d'établissement.

**12. QUESTIONS  
DIVERSES**

Aucune question n'est apportée.

**13. CLÔTURE DE LA  
RÉUNION**

IL EST RÉSOLU sur proposition de M<sup>me</sup> Mélanie Doré, à 19h33,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

La secrétaire,

---

Annie St-Julien